

*L'échéance que constitue la généralisation du RSA au 1er juillet 2009 donne l'occasion de faire évoluer les droits attachés aux prestations auxquelles le RSA se substituera. La question se pose par conséquent du redéploiement de ces aides dans des conditions qui doivent permettre de maintenir l'effort de la collectivité à destination des plus démunis. Cette question devra être prise en compte dans vos propositions.*

*Pour construire vos propositions, vous veillerez à examiner plus particulièrement trois questions :*

*- celle des possibilités d'encadrement juridique des décisions d'attribution des aides mais aussi des solutions plus souples et partenariales susceptibles d'être envisagées, telles que des principes d'action partagés ou une charte de bonnes pratiques ;*

*- celle de l'information des bénéficiaires eux-mêmes sur l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent prétendre, ce qui implique de mettre en œuvre des outils partagés entre tous les référents qui accompagneront les bénéficiaires du RSA ;*

*- celle de la mise à disposition par les organismes de la branche famille, qui gèrent les déclarations de ressources les plus exhaustives, des informations pertinentes aux organismes qui les sollicitent pour mettre en œuvre des barèmes liés aux revenus.*

*Vous bénéficierez dans le cadre de votre mission de l'appui d'un membre de l'inspection générale des affaires sociales. Vous pourrez, dans le cadre de ce travail, bénéficier de l'appui des services de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.*

*Compte tenu du calendrier de la réforme du RSA, j'attacherais du prix à ce que cette mission puisse remettre son rapport avant la fin du mois d'avril 2009 afin de pouvoir envisager les évolutions à mettre en œuvre au moment où le RSA entre en vigueur.*

*Un décret vous nommera, en application des dispositions de l'article L.O. 297 du code électoral, en mission auprès de Monsieur Martin HIRSCH, Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté.*

*Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes respectueux hommages.*

*Mme à un :*

*Fillon. Fu*

François FILLON